



Accueil › Environnement › Forêts. Un nouveau plan Région-Etat pour reboiser la Bretagne

Environnement

# Forêts. Un nouveau plan Région-Etat pour reboiser la Bretagne

24/06/2019 05:10

Entre 2015 et 2018, un plan de reboisement de la Bretagne avait permis de planter près d'un million d'arbres. Cette année, l'État, la Région et la filière du bois lance un nouveau programme jusqu'en 2021. Son objectif : reboiser ou réhabiliter 300 hectares par an.

Après avoir permis la plantation de près d'un million d'arbres entre 2015 et 2018, l'État, la Région et la filière lancent un programme Breizh Forêt Bois revisité pour la période 2019-2021. Ce plan est un dispositif d'aides financières à la plantation pour le reboisement en Bretagne.



## Le bois, une filière qui pousse



Dans les années à venir, les besoins en bois vont se faire de plus en plus importants : construction, énergie, emballage... les récoltes seront de plus en plus fréquentes et il faudra répondre à cette problématique.

### Les grandes lignes du programme

Breizh Forêt Bois propose une aide à l'investissement aux propriétaires fonciers privés et à leurs regroupements (type groupements et associations de gestion forestière), ainsi qu'aux collectivités territoriales, désireux de s'engager dans la démarche. Le programme vise à implanter des essences de production de bois d'œuvre sur des espaces fonciers ou des surfaces forestières aujourd'hui occupées par des essences sans intérêt économique. Depuis début 2019, 40 dossiers d'organisation souhaitant participer ont déjà été déposés.

### Des objectifs collectifs et individuels

Le programme Breizh Forêt Bois répond pleinement aux enjeux stratégiques de filière définis dans le contrat de filière forêt bois 2019-2021. Les objectifs sont pluriels :

- produire localement du bois d'œuvre de qualité, valorisable sur les marchés de demain
- assurer l'avenir de la ressource en bois et soutenir l'essor de la filière régionale
- participer à l'approvisionnement local en bois énergie par l'exploitation des bois sans valeur
- favoriser l'adaptation des forêts plantées aux changements climatiques
- agir en faveur de l'environnement sur le territoire
- contribuer à la dynamique du territoire breton

Crédit photo : DR

*[cc] [Breizh-info.com](https://www.breizh-info.com), 2019, dépêches libres de copie et de diffusion sous réserve de mention et de lien vers la source d'origine*

[Qui sommes-nous ?](#)   [Mentions légales & Cookies](#)

© BREIZH-INFO.bzh. Dépêches libres de copie et diffusion sous réserve de mention de la source d'origine.